

Questions au Feuilleton

4. a) Sous réserve de l'obtention de l'approbation par le Conseil du Trésor des dépenses qu'entraînera la réalisation du projet, les travaux débiteront assez tôt pour être terminés avant les améliorations que le CN apportera à la voie, afin de permettre aux wagons-trémies d'accéder aux installations de Churchill. b) La durée des travaux de construction varie suivant la période de l'année, mais dans le cas présent, ils devraient être terminés en quatre mois au minimum et coûter environ \$825,000.

LA PUBLICATION DE L'ENTENTE CP-CN RELATIVE À LA MANUTENTION DES CÉRÉALES

Question n° 2401—M. Hnatyshyn:

Le gouvernement rendra-t-il public le protocole d'accord concernant la répartition du transport des céréales entre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Compagnie des chemins de fer Canadien Pacifique, intervenu le 19 août 1976 et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): L'entente en question a été convenue entre deux sociétés opérant dans le secteur commercial, le CN et le CP; d'habitude, le gouvernement ne divulgue pas le contenu de ce genre de document.

LES TRAVAILLEURS EXPOSÉS À LA POUSSIÈRE DE GRAIN

Question n° 2404—M. Hnatyshyn:

Le gouvernement sait-il qu'une étude de l'Institut de recherche Gage indique que jusqu'à 75 p. 100 des travailleurs exposés à la poussière céréalière peuvent souffrir de troubles respiratoires et, dans l'affirmative, a-t-il l'intention de participer au financement de l'étude de cinq ans que cet institut commencera en mai 1977?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne Agriculture Canada: Le Ministère sait que l'Institut de recherche Gage a communiqué les résultats d'une étude et qu'il a l'intention d'effectuer des études plus poussées chez les travailleurs exposés à la poussière de grain. Le Ministère n'envisage aucune aide financière à l'étude quinquennale de l'Institut. En ce qui concerne Travail Canada: Travail Canada participe au projet de recherche de l'Institut Gage en entreprenant la partie de l'étude concernant le contrôle de l'environnement. En ce qui concerne le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est au courant d'une étude portant sur 68 travailleurs de silos du sud du Manitoba selon laquelle 75 p. 100 de ceux-ci sont atteints de troubles respiratoires. L'Institut de recherche Gage a fait une demande

de subvention au Programme national de recherche et de développement en matière de santé, pour financer une étude sur les travailleurs exposés à la poussière céréalière; cette demande est actuellement l'objet d'une analyse. De plus, le Ministère, en collaboration avec le ministère du Travail, a fourni des conseils à l'Institut de recherche Gage et lui a promis de l'aide sous forme de prêt d'équipement technique pour lui permettre de poursuivre son étude. En ce qui concerne le Conseil de recherches médicales: Bien que le Conseil de recherches médicales fournisse une aide considérable à de nombreux chercheurs qui travaillent à l'Institut de recherche Gage, le Conseil n'a reçu aucune demande de fonds de ceux-ci pour des recherches portant spécifiquement sur les troubles respiratoires des travailleurs exposés à la poussière céréalière.

LES BASES DE PILOTES

Question n° 2405—M. Forrestall:

1. Au Canada, où sont situées les bases de pilotes d'Air Canada et combien y a-t-il de pilotes affectés à chaque base?

2. Le gouvernement a-t-il pris connaissance de certaines études effectuées aux États-Unis ou au Canada en vue de déterminer, du point de vue de la rentabilité, combien de pilotes devraient idéalement être affectés à une base et, dans l'affirmative, quel est ce nombre?

3. La société Air Canada a-t-elle envisagé de faire a) de Halifax-Darmouth, b) de Calgary, c) d'Edmonton une base de pilotes et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): En ce qui concerne la direction d'Air Canada, la réponse est la suivante: 1. Le total des pilotes et des pilotes contrôleurs s'élève à: 566 à Montréal; 728 à Toronto; 126 à Winnipeg; 148 à Vancouver.

En ce qui concerne Transports Canada, la réponse est la suivante: 2. Le gouvernement n'est pas au courant que des études aient été faites, aux États-Unis ou au Canada, en vue de déterminer, du point de vue de la rentabilité, combien de pilotes devraient idéalement être affectés à une base.

En ce qui concerne la direction d'Air Canada, la réponse est la suivante: 3. a) Oui. b) Oui. c) Non, car il s'avère financièrement impossible de baser des pilotes à Edmonton à cause de la fréquence relativement peu élevée des vols.

PROJETS ACCEPTÉS—CIRCONSCRIPTION DE ROBERVAL

Question n° 2428—M. Gauthier (Roberval):

Depuis la création du ministère de l'Expansion Économique Régionale quels furent les projets acceptés dans la circonscription électorale de Roberval et pour chacun de ces projets quel était a) le nom de la compagnie et de quelle sorte d'industrie s'agissait-il, b) le montant octroyé, c) le nom de la localité dans laquelle la compagnie se trouve, d) l'année d'acceptation du projet?

M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Voici la réponse du ministère de l'Expansion économique régionale.

a)	Nom de la compagnie	Genre de produit	b)	Montant approx. de la subvention	c)	Localité	d)	Année d'acceptation
	Murdock Lumber Inc.	Usine de sciage		\$122 400		Dolbeau		1970
	Campeau Corporation Ltée	Scierie		396 491		Roberval		1970
	Produits Forestiers M.P. Inc.	Scierie		36 883		St-Thomas-Didyme		1970
	Chibougamau Lumber Ltée	Bois de sciage, bois d'œuvre		927 923		Rivière Chicoubiche		1971
	La Scierie Normandin Inc.	Séchage et rabotage du bois		112 435		Normandin		1972
	La Scierie Normandin Inc.	Scierie		\$278 944		Girardville		1972
	Murdock Lumber Inc.	Bois d'œuvre brut		61 180		Girardville		1972
	Chibougamau Lumber Ltée	Bois de charpente		51 000		Rivière Chicoubiche		1972